



Les chiffres clés de la justice 2021





Directeur de la publication

Pascal Chevalier

Sous-directeur de la Statistique et des Études

Réalisation

Emilie Le Caignec

Coordination

Anaïs Bréchard - Marylène Legargasson - Viviane Ravilly-Silva

Conception et impression

Nyl Communication

Avec la collaboration du Conseil d'État de la Cour de cassation au ministère de la justice :

du secrétariat général

de la direction de l'administration pénitentiaire

de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse

Diffusion

Sous-direction de la Statistique et des Études

Ministère de la justice

Les chiffres clés de la justice 2021

Secrétariat général Service de l'expertise et de la modernisation Sous-direction de la statistique et des études

13, place Vendôme - 75042 Paris Cedex 01

ISBN 978-2-11-167068-6 © Justice 2021

SOMMAIRE

Les principaux chiffres	4
La justice civile	5
La justice pénale	10
L'activité pénitentiaire	17
La justice des mineurs	21
L'accès au droit et à la justice	28
Les intervenants de la justice	30
Les moyens	31
La justice administrative	33
Liste des sigles et abréviations	35

Note de lecture : Sauf mention contraire, les chiffres d'activité sont relatifs à la France métropolitaine et aux départements d'outre-mer.

Les astérisques (*) à la suite d'un acronyme renvoient à la liste des sigles et abréviations en page 35.

LES PRINCIPAUX CHIFFRES EN 2020

Budget 2021

8,2 milliards d'euros

1 384 721 décisions en matière civile et commerciale dont 184 194 référés

240 788 affaires réglées par les juridictions administratives



Effectifs budgétaires

89 882 équivalents temps pleins travaillés

Implantations immobilières en 2020

6 044 259 m²



Les juridictions de l'ordre judiciare

- 1 Cour de cassation
- 36 cours d'appel
- 164 tribunaux judiciaires
- 125 tribunaux de proximité
- 210 conseils des prud'hommes
 - 6 tribunaux du travail
- 134 tribunaux de commerce
- 272 tribunaux des baux ruraux
- 156 tribunaux pour enfants
- 103 cours d'assises
- 168 tribunaux correctionnels
- 166 tribunaux de police

Les juridictions de l'ordre administratif

- 1 Conseil d'Etat
- 8 cours administratives d'appel
- 42 tribunaux administratifs

La justice pénale	Auteurs	dont mineurs
Auteurs dans les affaires traitées	1 838 591	187 727
Auteurs dans les affaires poursuivables	1 254 568	144 292
Auteurs poursuivis, ou ayant réussi une mesure alternative ou composition pénale	1 111 780	130 748
Taux de réponse pénale	88,6%	90,6%
Condamnations	Total	dont prononcées par une juri- diction pour mineurs
Crimes	1 732	162
Délits	463 445	31 144
Contraventions de 5e classe	4 394	328

Activité civile des juges des enfants

102 678 mineurs en danger pour lesquels le juge des enfants a été saisi



180 établissements pénitentiaires

71 683 places au 1er janvier 2021

75 021 personnes prises en charge par un établissement pénitentiaire au 1er janvier 2021

dont 62 673 détenus

68 060 entrants en prison en 2020

93 870 sortants de prison en 2020

155 494 personnes prises en charge par le milieu ouvert au 31/12/2020



865 897 admissions à l'aide juridictionnelle dont

420 900 admissions sur contentieux civils 350 438 admissions sur contentieux pénaux

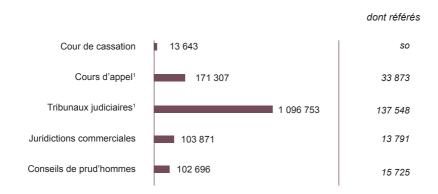
94 030 admissions sur contentieux administratifs



LA JUSTICE CIVILE

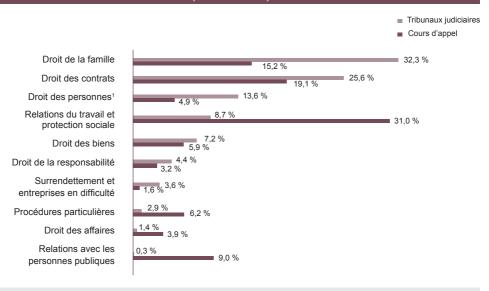
Affaires nouvelles en 2020

Juridictions civiles et commerciales



Sources : Ministère de la justice/SG/SDSE, Répertoire général civil ; rapport annuel de la Cour de cassation

Nature des affaires nouvelles (hors référés)



Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, Répertoire général civil

1. Hors incapacité des mineurs et protection des majeurs

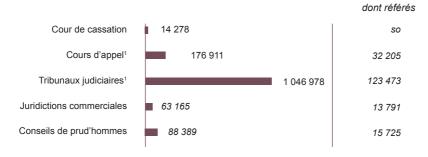
Affaires en cours au 31 décembre 2020

	Toutes affaires	Âge moyen du stock (en mois)
Cour de cassation	18 701	nd
Cours d'appel ¹	265 115	17,4
Tribunaux judiciaires¹ (y compris pôle social)	1 115 319	24,0
Conseils de prud'hommes	149 394	16,3

Sources : Ministère de la justice/SG/SDSE, Répertoire général civil ; rapport annuel de la Cour de cassation

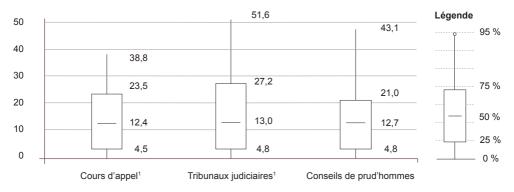
Affaires terminées en 2020

Juridictions civiles et commerciales



Sources: Ministère de la justice/SG/SDSE, Répertoire général civil; rapport annuel de la Cour de cassation

Durée des contentieux civils en 2020 (en mois)



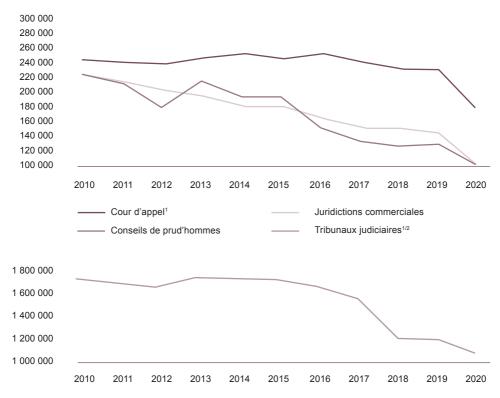
Lecture: devant les cours d'appel,

- 25 % des affaires se terminent au bout de 4,5 mois
- 50 % des affaires se terminent au bout de 12,4 mois
- 75 % des affaires se terminent au bout de 23,5 mois
- 95 % des affaires se terminent au bout de 38,8 mois

Sources : Ministère de la justice/SG/SDSE, Répertoire général civil

1. Hors incapacité des mineurs et protection des majeurs

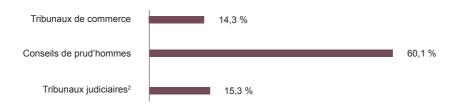
Evolution du volume des affaires nouvelles



- 1. Hors incapacité des mineurs et protection des majeurs
- 2. Jusqu'en 2019, les volumes des TI* et des TGI*, tribunaux amenés à fusionner pour devenir les tribunaux judiciaires au 1er janvier 2020, ont été additionnés.

Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, Répertoire général civil

Taux d'appel en 1er ressort sur les jugements au fond prononcés en 20191



- 1. La méthode de calcul des taux d'appel a évolué. Une comparaison de ces taux avec ceux des éditions précédentes serait donc biaisée.
- 2. Hors incapacité des mineurs et protection des majeurs

Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, Répertoire général civil

Quelques indicateurs en 2020 (hors référés)

Nationalité¹

21 770 acquisitions par déclaration anticipée de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence en France



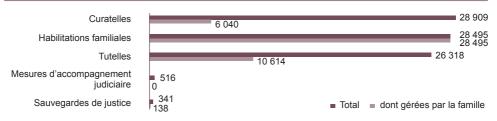
1. Les acquisitions de nationalité ne sont pas toutes enregistrées au ministère de la justice.

Le droit des personnes (y compris référés)

80 430 demandes relatives aux soins psychiatriques sans consentement

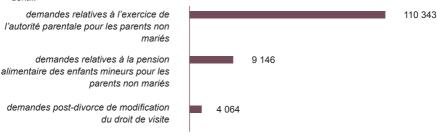
28 504 décisions relatives à la rétention administrative des étrangers

La protection juridique des majeurs



Famille

160 698 demandes relatives à la prise en charge des enfants mineurs après séparation des parents dont...



- 5 625 demandes de protection dans le cadre de violences intrafamiliales
- 57 612 divorces prononcés au TJ2
- 5 798 ordonnances de protection dans le cadre de violences intrafamiliales
- 5 704 tentatives de médiation familiale préalable obligatoire (TMPFO) terminées³
- Depuis le 1^{er} janvier 2017, pour les divorces par consentement mutuel, la convention établie par les époux et leurs avocats est, sauf exception, enregistrée auprès d'un notaire.
- 3. Pour 11 juridictions expérimentales

Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, Répertoire général civil

Les impayés 2020

Le contentieux de l'impayé (hors injonctions de payer)

262 950 procédures relatives au contentieux de l'impayé dont...
224 117 auprès des tribunaux judiciaires
38 833 auprès des tribunaux de commerce

Les injonctions de payer

306 315 demandes d'injonctions de payer11 412 oppositions à injonctions de payer

Le surendettement des particuliers

27 095 demandes

9 931 saisines du juge pendant la phase d'examen des dossiers

17 164 autres saisines devant le juge des contentieux de la protection

Entreprises en difficulté en 2020 (TC*, TJ*, TMC*)

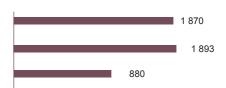
4 643 demandes d'ouverture d'une procédure de prévention

dont...

demandes de désignation d'un mandataire ad hoc

demandes d'ouverture d'une procédure de conciliation

demandes d'ouverture d'une procédure de règlement amiable ou de désignation d'un conciliateur en matière agricole



Le contentieux du travail en 2020

86 376 demandes devant les conseils de prud'hommes

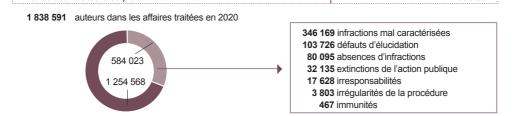


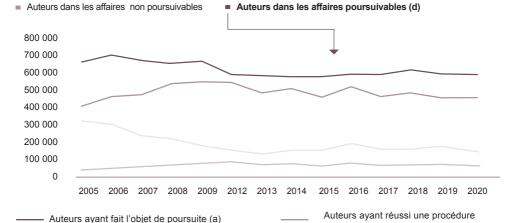
dont 67 665 demandes liées à une contestation du motif de licenciement

Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, Répertoire général civil

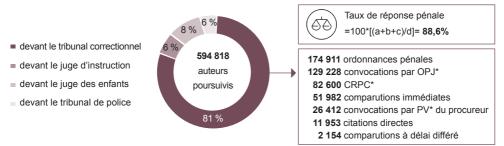
LA JUSTICE PÉNALE

Activité des parquets en 2020 Affaires nouvelles enregistrées 2 866 285 Affaires traitées 2 655 865 sans auteur 1 409 929









1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, comportement de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, poursuite non proportionnée ou inadaptée

Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, fichier statistique Cassiopée

avec un auteur

avec deux auteurs ou plus

209 544

1 036 392

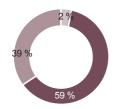
L'activité des juges d'instruction en 2020

16 494 affaires nouvelles, dont l'origine est...

77 %

■ à l'initiative du parquet ■ sur constitution de partie civile

16 494 affaires nouvelles dont...



- sans personne mise en cause
- avec une personne mise en cause
- avec plusieurs personnes mises en cause

26 649 personnes mises en examen

13 395 affaires ayant fait l'objet d'une ordonnance de règlement dans l'année

24 842 personnes renvoyées devant une juridiction de jugement dont...



Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, Fichier statistique Cassiopée

Les affaires ayant fait l'objet d'une ordonnance de règlement dans l'année, selon le mode de clôture

	Nombre d'auteurs	Durée¹ médiane de l'instruction (en mois)
Total	31 799	28,0
Mise en accusation devant la cour d'assises	2 668	26,0
Renvoi devant le tribunal correctionnel	19 414	27,0
Renvoi devant le tribunal pour enfants ou le juge des enfants	2 212	26,0
Non-lieu	7 176	35,0
Autre mode de clôture	329	-

1. Entre le réquisitoire introductif et l'ordonnance de règlement

Lecture: En 2020, la moitié des affaires dont l'instruction a été close par un non-lieu ont duré moins de 35 mois.

Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, Fichier statistique Cassiopée

Mesures de sûreté prises en 2020 par le JLD*, le juge d'instruction, le tribunal correctionnel ou les juridictions pour mineurs

Filière dans laquelle la mesure a été prononcée

44 106 détentions provisoires



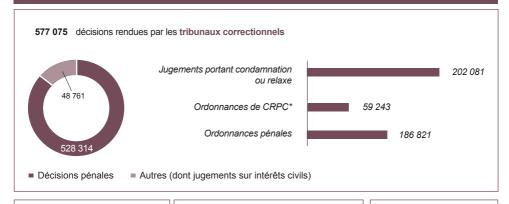
- Instruction
- Comparution immédiate
- Comparution à délai différé
- Mineurs
- Convocation par PV* du procureur
- Autre filière

62 467 contrôles judiciaires

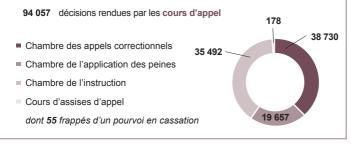


Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, Fichier statistique Cassiopée

Décisions rendues par les juridictions pénales en 2020¹



7 397 arrêts prononcés par la Cour de cassation 44 401 jugements rendus par les tribunaux de police² 41 230 décisions rendues par les juges et tribunaux pour enfants

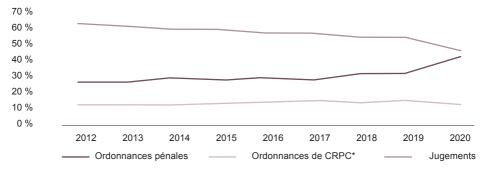


587 arrêts prononcés par les cours d'assises de 1er ressort dont 175 frappés d'appel

- 1. En décisions-personnes pour les tribunaux correctionnels, de police, les juridictions de proximité et juges et tribunaux pour enfants. En décisions pour la Cour de cassation, les cours d'appel et les cours d'assises. Une décision portant sur deux personnes vaut deux décisions-personnes, soit autant que de décisions portant sur une personne.
- 2. Les données relatives aux contraventions de 5^e classe ne sont plus disponibles depuis 2018.

Sources : Ministère de la justice/SG/SDSE : cadres du parquet, tableaux de bord des tribunaux pour enfants, fichier statistique Cassiopée ; rapport annuel de la Cour de cassation

Décisions rendues par les tribunaux correctionnels



Source : Ministère de la justice/SG/SDSE : fichier statistique Cassiopée

Condamnations et compositions pénales en 2020 Crimes, délits, contraventions de 5º classe (hors tribunaux de police)

unité : condamnation et composition pénale

					447
	Majeurs	Mineurs	Total	dont	
Toutes infractions	476 796	33 090	509 886	→ / 1.707	■ Cour d'assises
Crimes	1 392	340	1 732	1 707	■ Tribunal correctionnel
Délits	469 168	32 394	501 562		JE* et TE*
Contraventions de 5e classe	6 236	356	6 592	459 521	•

22 447

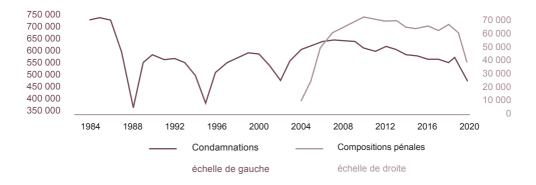
Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, exploitation statistique du Casier judiciaire national (données provisoires)

Nature de l'infraction principale

unité : jugement et ordonnance	Condamnations	dont pronon- cées par les juridictions pour mineurs	Compositions pénales
Total	469 571	31 634	40 315
Crime	1 732	162	so
Viol	732	123	-
Homicide et violence volontaires	662	18	-
Vol criminel	260	21	-
Autres crimes	78	0	-
Délit	463 445	31 144	38 117
Circulation routière et transport	186 443	1 450	19 962
Atteinte aux biens	87 108	16 070	2 927
Vol, recel	64 395	12 890	1 742
Escroquerie, abus de confiance	11 675	881	565
Destruction, dégradation	11 038	2 299	620
Atteinte à la personne	86 808	6 763	7 342
Coups et violence volontaires	57 175	4 801	4 944
Homicide et blessure involontaires	6 192	956	841 169
Délit sexuel Autre atteinte à la personne	7 066 16 375	956	1 388
Infraction à la législation sur les stupéfiants	54 099	4 574	3 585
Infraction à la législation économique et financière	8 631	100	999
Atteinte à l'ordre administratif et judiciaire	22 325	1 489	1 258
Commerce et transport d'armes	6 980	463	586
Faux en écriture publique ou privée	3 493	16	351
Atteinte à l'environnement	1 889	5	713
Autres délits	5 669	214	394
Contravention de 5e classe (hors tribunal de police)	4 394	328	2 198
Circulation routière	2 586	13	594
Violence volontaire ou involontaire de faible gravité	899	203	571
Atteinte aux biens	363	98	165
Atteinte à l'environnement	286	0	466
Autres contraventions	260	14	402

Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, exploitation statistique du Casier judiciaire national (données provisoires)

Condamnations et compositions pénales depuis 1984

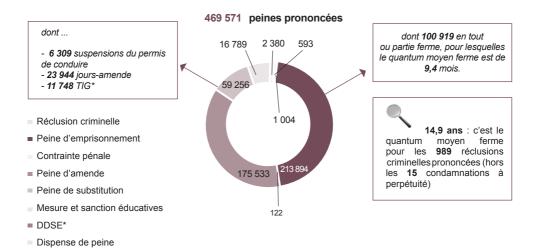


Notes : - Les baisses de 1988, 1995 et 2002 sont dues aux lois d'amnistie.

- Les données de 2019 sont semi-définitives, celles de 2020 provisoires.

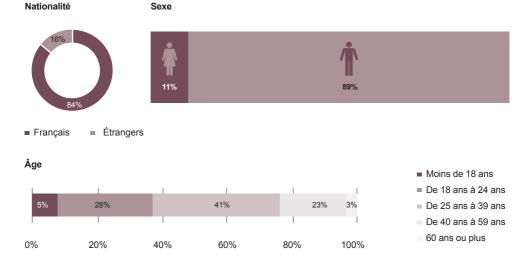
Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, exploitation statistique du Casier judiciaire national

Condamnations en 2020 (hors composition pénales) Crimes, délits, contraventions de 5° classe (hors tribunaux de police)



Source: Ministère de la justice/SG/SDSE, exploitation statistique du Casier judiciaire national (données provisoires)

► Caractéristiques sociodémographiques des 398 894 condamnés



Source: Ministère de la justice/SG/SDSE, exploitation statistique du Casier judiciaire national (données provisoires)

Taux de récidive et de réitération parmi les condamnés en 2020

Le taux de récidivistes au sens légal correspond à la proportion de condamnés de 2020 en état de récidive légale [art 132-8, 132-9 et 132-10 du Code pénal].

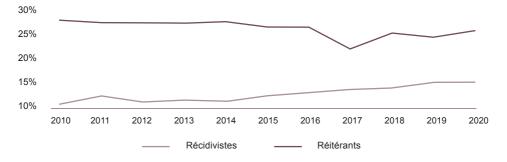
Le taux de réitérants correspond à la proportion des condamnés de 2020 qui avaient déjà été condamnés pour un délit dans les cinq ans avant la condamnation de 2020 [art 132-16-7 al.1 du Code pénal], hors récidive légale.

Le taux de récidivistes au sens large est la somme du taux de récidivistes au sens légal et du taux de réitérants.

Récidivistes et réitérants parmi les condamnés de 2020				
Nature de l'infraction principale sanctionnée	Taux de récidivistes légaux (en %) (a)	Taux de réitérants (en %) (b)	Taux de récidivistes au sens large (en %) (a+b)	
Tous types de crimes	11,5	so	so	
Homicides volontaires	9,1			
Viols	7,2			
Vols criminels	25,8			
Tous types de délits	14,6	27,1	41,7	
dont vols, recels	24,4	25,3	49,7	
destructions, dégradations	7,4	35,6	43,0	
conduite en état alcoolique	15,1	15,2	30,3	
violences volontaires	16,3	23,7	40,0	
délits sexuels	7,0	13,6	20,6	
outrages et rébellions	9,5	45,8	55,3	
ILS*	16,0	34,4	50,4	

Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, exploitation statistique du Casier judiciaire national (données provisoires)

Proportion de récidivistes au sens légal et de réitérants parmi les condamnés depuis 2010



Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, exploitation statistique du Casier judiciaire national

L'ACTIVITE PENITENTIAIRE

Le milieu fermé

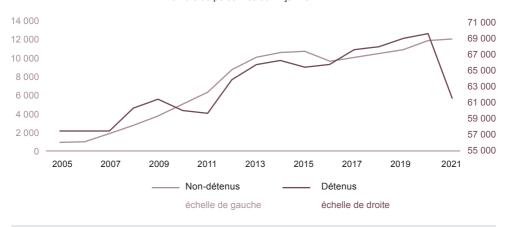
73 834 personnes prises en charge par un établissement pénitentiaire, dont ...

Etablissements pénitentiaires accueillant des détenus au 1er janvier 2021	Nombre d'établissements	Condamnés détenus	Condamnés non détenus	Prévenus (en détention provisoire)	Taux d'occupation carcérale (en %)
Ensemble	180	43 958	12 184	17 692	103,0
Maisons d'arrêt	80	11 120	5 420	7 568	116,0
Centres pénitentiaires	54	22 530	5 458	9 847	105,0
Etablissements pour peine	39	10 232	1 301	47	84,2
Etablissements pénitentiaires pour mineurs	6	51	5	216	76,3
Etablissement public de santé national	1	25	0	14	46,4

Source : Ministère de la justice/DAP/EX3 - Statistiques des personnes écrouées en France

Évolution de la population prise en charge par le milieu fermé

Nombre de personnes au 1er janvier



Source : Ministère de la justice/DAP/EX3 - Statistiques des personnes écrouées en France

Le milieu fermé

Caractéristiques des personnes suivies en milieu fermé au 1er janvier 2021

	Condamnés détenus	Condamnés non détenus	Prévenus (en détention provisoire)	Ensemble
Total	43 958	12 184	17 692	73 834
Femmes	1 238	630	789	2 657
Hommes	42 720	11 554	16 903	71 177
Moins de 18 ans	173	21	566	760
18 à 24 ans	8 901	2 055	4 384	15 340
25 à 29 ans	8 014	2 466	3 149	13 629
30 à 39 ans	13 398	4 054	4 911	22 363
40 ans et plus	13 472	3 588	4 682	21 742
Français	33 992	11 046	12 325	57 363
Etrangers	9 966	1 138	5 367	16 471

Note : Sont comptées parmi les détenus les personnes placées en détention simple, celles placées à l'extérieur avec hébergement ou en semi-liberté. Sont comptées parmi les non-détenus les personnes placées sous surveillance électronique ou placées à l'extérieur sans hébergement. Sont comptées parmi les prévenus les personnes placées en détention provisoire.

Source: Ministère de la justice/DAP/SA/EX3 - Statistique trimestrielle des personnes écrouées en France

Peines en cours d'exécution au 1er janvier 2021

	Condamnés détenus¹	Condamnés non détenus	Ensemble
Ensemble	41 553	12 184	53 737
Moins d'un an	12 116	6 955	19 071
De 1 an à moins de 2 ans	7 467	2 469	9 936
De 2 ans à moins de 5 ans	8 643	1 828	10 471
5 ans et plus	12 971	831	13 802
peine correctionnelle de 5 ans et plus	4 068	395	4 463
réclusion criminelle hors RCP*	8 432	428	8 860
réclusion criminelle à perpétuité	471	8	479
Quantum manquant	356	101	457

^{1.} Hors condamnés-prévenus. Au 1er janvier 2021, il y avait 2 405 condamnés-prévenus.

Source: Ministère de la justice/DAP/SA/EX3 - Statistique trimestrielle des personnes écrouées en France

Nombre de libérations et durée de placement sous écrou en 2020

	Libérations
Total	93 870
dont libérations conditionnelles	10 858
dont libérations sous contrainte	2 656

Indicateurs de durée moyenne¹ de placement sous écrou (en mois)	
Condamnés détenus	7,5
Condamnés non détenus	4,2
Prévenus (en détention provisoire)	3,9

^{1. &}lt;u>Méthode de calcul</u> : population moyenne sur l'année / moyenne sur l'année du nombre mensuel de nouveaux entrants

Source : Ministère de la justice/DAP/SA/EX3 - Statistique trimestrielle des personnes écrouées en France

Le milieu ouvert

Les condamnés exécutant leur peine en milieu ouvert sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, assisté de l'un des **103** services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP).

Caractéristiques des personnes suivies par les SPIP en milieu ouvert

Personnes majeures suivies au 31 décembre 2020	Condamné ¹	Condamné soumis à une mesure de sûreté ²	Prévenu ³	Total
Total	143 962	6 666	4 866	155 494
Femmes	10 169	164	425	10 758
Hommes	133 793	6 502	4 441	144 736
18 à 24 ans	29 124	256	1 234	30 614
25 à 29 ans	23 033	432	840	24 305
30 à 39 ans	42 608	1 351	1 280	45 239
40 ans et plus	49 185	4 627	1 505	55 317
Non renseigné	12		7	19
Français	131 690	6 337	4 260	142 287
Etrangers	12 272	329	606	13 207

- 1. Personne suivie pour une mesure post-sentencielle, hors mesure de sûreté
- 2. Personne suivie pour une mesure de sûreté dans le cadre de sa condamnation
- 3. Personne suivie dans le cadre d'une mesure présentencielle

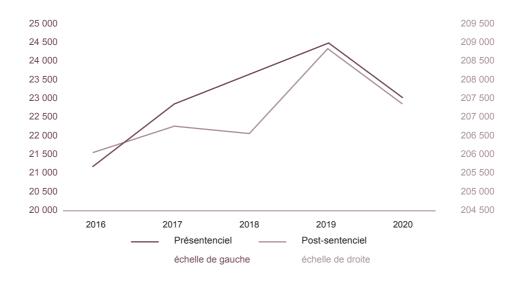
Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, fichier statistique APPI

Mesures en cours au 31 décembre

		2020	Durée moyenne de suivi des mesures (en mois)
Mesures présentencielles	ARSE* / ARSEM*	393	25,6
	CJ*	5 241	59,8
	Ensemble	5 634	57,4
Mesures post-sentencielles	Sursis probatoire	33 843	114,5
	LC*	4 765	142,5
	TIG*	16 984	43,5
	Autres mesures	106 570	87,5
	Ensemble	162 162	90,1
Mesures de sûreté suite à une condamnation	PSEM*	29	616,0
	SJ*	264	111,4
	SSJ*	7 278	761,3
	Ensemble	7 571	738,1
Ensemble		175 367	117,0

Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, fichier statistique APPI

Personnes placées sous main de justice au 1er janvier (milieux ouvert et fermé confondus)



Sources : Ministère de la justice/DAP/EX3 - Statistique des établissements des personnes écrouées en France (milieu fermé) ; SG/SDSE, fichier statistique APPI (milieu ouvert)

LA JUSTICE DES MINEURS

	en matière civile	en matière pénale
Nombre d'affaires nouvelles en 2020	63 155	158 694

Note : Il s'agit de la saisine du juge des enfants en matière civile (en instance initiale) et du parquet en matière pénale.

Sources: Ministère de la justice/SG/SDSE/Tableau de bord des mineurs (civil), fichier statistique Cassiopée (pénal)

Mineurs délinquants en 2020

Origine des saisines

Police	93 873
Gendarmerie	51 426
Justice	1 599
Autre origine	11 796
Total	158 694

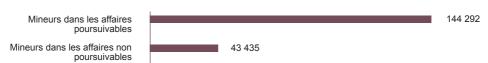
Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, fichier statistique Cassiopée

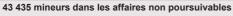
Activité des parquets concernant les mineurs en 2020

Ensemble des affaires traitées	144 129
avec un auteur mineur	103 539
avec plusieurs auteurs dont au moins un mineur	40 590

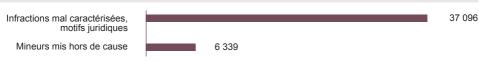
187 727 mineurs dans les affaires traitées

(a+b)



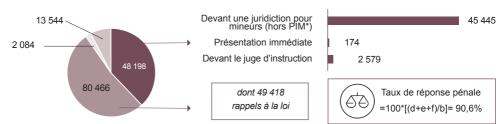


(a)



144 292 mineurs dans les affaires poursuivables

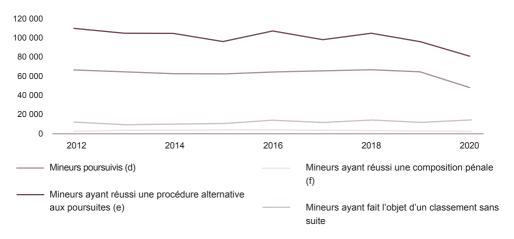
(b)



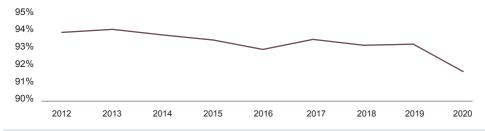
- Mineurs poursuivis (d)
- Mineurs ayant réussi une procédure alternative aux poursuites (e)
- Mineurs ayant réussi une composition pénale (f)
- Mineurs ayant fait l'objet d'un classement sans suite

Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, fichier statistique Cassiopée

Orientations des mineurs dans les affaires poursuivables



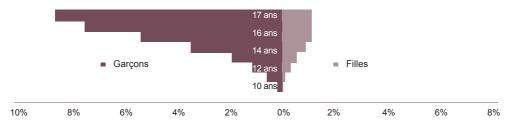
Evolution du taux de réponse pénale =100*[(d+e+f)/b]=



Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, fichier statistique Cassiopée

Mineurs délinquants en 2020

Taux de mineurs poursuivables par sexe et par âge



<u>Lecture</u>: En 2020, pour 100 hommes âgés de 17 ans, 8,7 ont été impliqués dans des affaires poursuivables (âge au moment des faits).

Note : Un mineur est compté autant de fois qu'il est revenu en justice en 2020.

Sources : Ministère de la justice/SG/SDSE, Fichier statistique Cassiopée, Insee, Recensement général de la population

Activité des juges des enfants et des tribunaux pour enfants

Mineurs délinquants dont les juridictions pour mineurs ont été saisies	47 820
Déferrements ¹	13 449
Mesures présentencielles prononcées	22 865
Liberté surveillée, réparation, activité de jour	12 038
Placement	2 238
Contrôle judiciaire	6 729
Détention provisoire	1 860
Mineurs jugés	41 230
Mineurs jugés en audience de cabinet	18 055
Mineurs jugés en audience de tribunal pour enfants	23 175
Mineurs relaxés totalement	2 159
Mesures et sanctions prononcées en 1 ^{re} instance	43 563
Admonestation, remise à parents, dispense de mesure ou de peine	17 209
Liberté surveillée, protection judiciaire, réparation, activité de jour	6 768
Placement éducatif	112
Sanction éducative	1 943
Peine de TIG, peine de stage, autres peines	3 063
Amende ferme ou avec sursis	1 905
Emprisonnement avec sursis simple	6 528
Emprisonnement avec sursis probatoire, mise à l'épreuve, sursis-TIG	2 553
Emprisonnement ferme ou avec sursis partiel	3 482

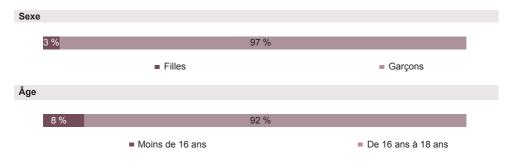
^{1.} Orientations en présentation immédiate ou en requête pénale avec déferrement (données estimées).

Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, Fichier statistique Cassiopée

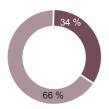
Les mineurs suivis en milieu fermé au 1er janvier 2021

Ensemble	760
Mineurs en détention provisoire	566
Mineurs condamnés détenus	173
Mineurs condamnés non détenus	21
Taux de détention provisoire	74 %
Durée moyenne¹ de placement sous écrou (en mois)	3,5

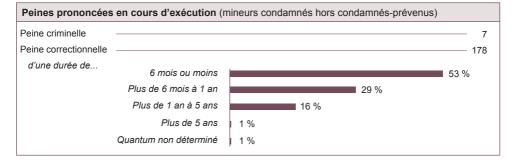
1. Note : Il s'agit de la durée moyenne à la date du 1er janvier 2021 pour ceux qui sont sous écrou à cette date.



Mineurs détenus au 1er janvier 2021 selon le type d'établissement



- Établissement pénitentiaire pour mineurs
- Quartier pour mineurs

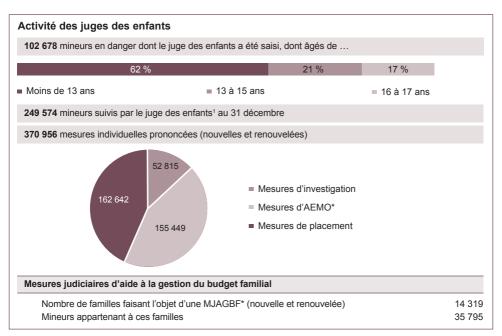


Source : Ministère de la justice/DAP/EX3 - Statistiques des personnes écrouées en France

Mineurs en danger en 2020

Origine des signalements en 2020		
Total	102 678	
Aide sociale à l'enfance	69 759	
Police, gendarmerie	3 851	
Education nationale	1 928	
Milieu médical	1 899	
Origine autre ou inconnue	25 241	

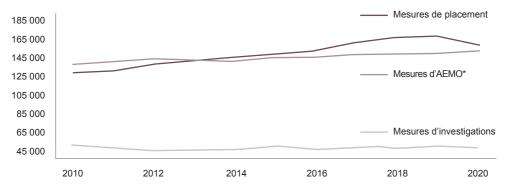
Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, tableaux de bord des juridictions pour mineurs



1. Hors mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF)

Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, tableaux de bord des juridictions pour mineurs

Nombre de mesures individuelles prononcées



Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, tableaux de bord des tribunaux pour enfants

Durée moyenne de traitement des affaires en 2020 (en mois)

Prise en charge éducative au titre de l'enfance en danger¹	6,8
Affaires en assistance éducative, entre la saisine du juge des enfants et la 1 ^{re} décision au fond	4,4

1. Durée moyenne des mesures civiles (art. 375 CC) d'investigation, de placement et de milieu ouvert terminées en 2020.

Sources : Ministère de la justice/SG/SDSE, tableaux de bord des tribunaux pour enfants ; Ministère de la justice/DPJJ, Game et Images

Activité de la protection judiciaire de la jeunesse en 2020

	À la charge de l'État-DPJJ* et confiée au		Mesures d'ASE*,
	secteur public	secteur associatif	faisant suite à une décision du juge, et en cours au 31/12/2019
	Mesures sui	vies en 2020	Mesures en cours au 31/12/2019
Mesures suivies dans l'année			
Investigation	59 547	23 097	
au titre de l'enfance délinquante	48 052	54	
de l'enfance en danger	11 478	23 043	
de la protection des jeunes majeurs	17		
Placement	4 568	3 699	159 803
au titre de l'enfance délinquante	4 467	3 658	
de l'enfance en danger	29		
de la protection des jeunes majeurs	72	41	
Milieu ouvert	90 268	7 288	118 062
au titre de l'enfance délinquante¹	89 188	7 281	
de l'enfance en danger	854		
de la protection des jeunes majeurs	226	7	
Mesures éducatives d'accueil de jour	209		
Total	154 592	34 084	277 000
au titre de l'enfance délinquante	141 916	10 993	
de l'enfance en danger	12 361	23 043	
de la protection des jeunes majeurs	315	48	
Jeunes suivis dans l'année, toutes mes	ures et tous fondem	ents juridiques conf	fondus
Moins de 13 ans		29 %	55 %
de 13 à 15 ans	17 %		22 %
de 16 à 17 ans	27 %		23 %
18 ans ou plus	27 %		0 %
Garçons	75 %		58 %
Filles		25 %	42 %
Nombre de jeunes suivis		132 467	277 000

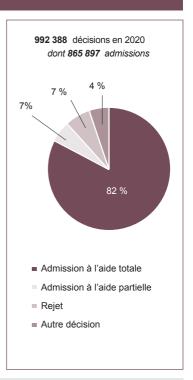
^{1.} Le secteur associatif assure uniquement des réparations, le secteur public exécutant toutes les catégories de mesures éducatives de milieu ouvert pénal.

Sources : Ministère de la justice/DPJJ, Ministère de la santé/Drees, Enquête aide sociale

L'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE

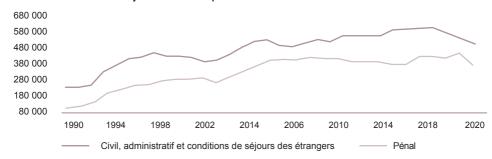
Admissions à l'aide juridictionnelle en 2020

	2020	En %
Total des admissions	865 897	100
Admissions en matière civile	420 900	48,6
Cour d'appel	28 664	3,3
TJ (hors JEX)	288 260	33,3
Juge de l'exécution (JEX)	7 810	0,9
Conseil des prud'hommes	12 107	1,4
Juge des enfants (assistance éducative)	69 144	8,0
Tribunal de commerce	1 429	0,2
Autres	13 486	1,6
Admissions en matière pénale	350 438	40,5
Cour d'appel	8 059	0,9
Procédure criminelle	17 641	2,0
Procédure correctionnelle	255 001	29,4
Juge des enfants	12 694	1,5
Tribunal pour enfants	15 526	1,8
Procédures contraventionnelles	4 538	0,5
Autres	36 979	4,3
Admissions en matière administrative	94 030	10,9
dont condition d'entrée et de séjour des étrangers	21 051	2,4
Non renseigné	529	0,1



Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, exploitation statistique du répertoire de l'aide juridictionnelle

Nombre d'admissions à l'aide juridictionnelle depuis 1990



Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, exploitation statistique du répertoire de l'aide juridictionnelle

Montants accordés au titre de l'aide juridictionnelle en 2020

	en milliers d'€
En matière pénale	83 907
En matière civile	192 822

Source: Ministère de la justice/SG/Sadjav/BAJ, Statistiques UNCA - Etats des trésoreries des CARPA

L'indemnisation en matière de détention provisoire en 2020

Activité des premiers présidents de cour d'appel en matière de réparation des détentions provisoires	
Nombre de requêtes reçues	429
Nombre de décisions rendues	433
Nombre d'indemnisations	405
Taux d'indemnisation	94 %
Montants versés (en millions d'euros)	10,2
Rejet, irrecevabilité et autres décisions	28
Nombre d'affaires en cours	589
Commission nationale de réparation des détentions provisoires	
Nombre de recours	30
Nombre de décisions rendues	40
dont rejet	13
réformation partielle ou totale	22
Délai moyen de traitement (en mois)	12
Durée moyenne des détentions provisoires indemnisées (en jours)	nd
Nombre d'affaires en cours	69

Sources : Ministère de la justice/SG/SDSE, Cadres du parquet : enquête sur le suivi des réparations des détentions provisoires à tort ; rapport annuel de la Cour de cassation

Les victimes d'infractions en 2020

Indemnisation des victimes	
Nombre de dossiers ouverts	18 714
Nombre de décisions rendues	9 474
Montants accordés (en millions d'euros)	87,0
Nombre de demandes d'indemnisation à traiter au 31/12/2020	4 089
Associations d'aide aux victimes	
Nombre d'associations subventionnées par le ministère de la justice	198
Nombre de personnes aidées par ces associations	377 485
en matière civile	66 387
en matière pénale	311 098

Sources : Ministère de la justice/SG/SDSE, cadres du parquet, enquête auprès des associations de victimes

L'accès au droit en 2020

1979 Point Justice

148 MJD ayant reçu 610 767 personnes en 2020¹

Un budget de 9 millions d'euros en 2020 en hausse de 10 % sur un an



1 numéro unique de l'accès au droit

le 30 39

30 % des 1304
France services accueillent des permanences d'accès au droit



1. Une MJD n'a pas indiqué le nombre de personnes reçues en 2020 lors de la collecte de l'enquête.

Sources: Ministère de la justice/SG/SDSE, enquête auprès des MJD; Sadjav, enquête auprès des CDAD

LES INTERVENANTS DE LA JUSTICE

Effectifs au	1 ^{or} janvier 2021
2 338	Conciliateurs de justice
68 464	Avocats ¹
869	Délégués du procureur
296	Médiateurs du procureur
29 693	Officiers du ministère public
121	Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation
240	Greffiers de tribunal de commerce
3 368	Huissiers de justice
144	Administrateurs judiciaires
298	Mandataires liquidateurs
15 981	Notaires
450	Commissaires-priseurs judiciaires

1. Au 1er janvier 2020

Sources : Ministère de la justice/SG/SDSE, Enquête auprès des conciliateurs, enquête auprès des médiateurs et des délégués du procureur ; DACS/PEJC

Activité des conciliateurs de justice en 2020

Nombre de saisines terminées	127 632
saisines par le justiciable	114 578
saisines par le juge	13 054
Nombre d'affaires conciliées	60 921
Taux de conciliation	47,7 %

Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, enquête auprès des conciliateurs de justice

Activité des médiateurs du procureur en 2020

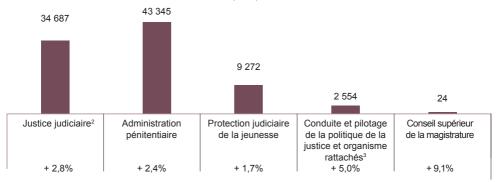
Nombre de médiations terminées	3 116
Nombre de médiations terminées avec succès	2 026
Taux de médiation	65,0 %

Source : Ministère de la justice/SG/SDSE, enquête auprès des médiateurs du procureur

LES MOYENS

Les effectifs en 2021 (en équivalent temps plein travaillé)

Effectifs de la Mission Justice1 et évolution 2020/21 (en %)



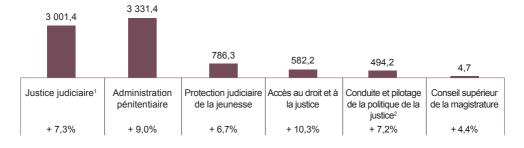
- 1. Les catégories d'emplois retenues à l'entrée en vigueur de la LOLF* sont : magistrats de l'ordre judiciaire (cat. 1) ; personnels d'encadrement (cat. 2) ; B métiers du greffe, de l'insertion et de l'éducatif (cat. 3) ; B administratifs et techniques (cat. 4) ; personnels de surveillance C (cat. 5) ; C administratifs et techniques (cat. 6).
- 2. Inclus les personnels du service de l'accès au droit et à la justice ainsi que ceux qui, dans les juridictions, se consacrent à cet objectif.
- 3. Regroupe les moyens de l'état-major, du secrétariat général, des directions législatives et de services ou établissements d'intérêt commun pour le ministère, notamment l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ), ainsi que les crédits immobiliers de l'administration centrale.

<u>Lecture</u>: En 2021, 34 687 équivalents temps plein ont été travaillés dans le cadre de la justice judiciaire, en hausse de 2.8 % par rapport en 2020.

Sources: Lois de finances initiales 2020 et 2021

Le budget de la justice

Crédits consommés pour 2020 et prévus pour 2021	Montants (e	Montants (en M d'euros) Evolution 2020/21	
			(en %)
Crédits de paiement (en M d'euros)	7 585,4	8 203,1	+ 8,1
dont dépenses de personnel	3 935,1	4 093,0	+ 4,0
Répartition par programme (en M d'euros) et évolution 2020/21 (en %)			



Autorisation d'engagements (en M d'euros)	7 308,9	10 219,0	+ 39,8 %
Part du budget de la Mission Justice dans le budget général de l'État - crédits de paiement - (en %)	3,2	3,4	+ 6,2 %

- 1. Le programme « justice judiciaire », placé sous la responsabilité du directeur des services judiciaires, regroupe l'ensemble des moyens relatifs aux juridictions de l'ordre judiciaire ainsi que le casier judiciaire national, l'école nationale des greffes et l'école nationale de la magistrature.
- 2. Placé sous la responsabilité de la secrétaire générale du ministère de la justice, ce programme finance deux fonctions transverses : l'informatique et l'action sociale.

<u>Lecture</u> : En 2021, la justice judiciaire a bénéficié d'un budget de 3,0 milliards d'euros, en hausse de 7,3 % par rapport à 2020.

Sources: Lois de finances initiales 2020 et 2021

Les implantations immobilières en 2021

unité : surface de plancher en m²	2020		2021	
	Nombre de sites	Surface de plancher	Nombre de sites	Surface de plancher
Ensemble du ministère¹	1 599	5 657 887	1 599	6 044 259
Administration centrale	25	91 597	22	98 815
Cours et tribunaux	625	2 097 830	639	2 110 365
Services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ²	376	3 131 098	387	3 498 854
Services déconcentrés de la PJJ* (secteur public uniquement)	573	337 362	551	336 224

- 1. Locaux en propriété, en location et mis à disposition (hors logements de fonction, parkings et garages).
- 2. Etablissements, services pénitentiaires d'insertion et de probation, antennes locales.

Source : Ministère de la justice/SG/Bureau de la stratégie et de la politique immobilières

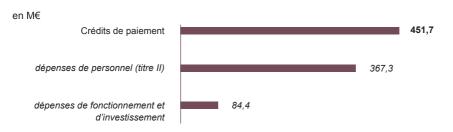
Frais de justice - Aide juridictionnelle

	Montants (en M d'euros)		Evolution	
	2020	2021	2020/21 (en %)	
Frais de justice	544,0	618,2	+ 13,6	
Frais de justice civile et commerciale	48,2	48,4	+ 0,4	
(enquêtes sociales, frais en matière de procédure de tutelle, de procédure collective de redressement et de liquidation judiciaire des entreprises en difficulté,)				
Frais de justice criminelle, correctionnelle et de police	495,8	569,8	+ 14,9	
Rémunération des experts (psychiatres, psychologues)				
Aide juridictionnelle	912,8	1 096,5	+ 20,1	
Crédits ouverts en LFI 2021	484,3	534,0	+ 10,3	
Dépenses effectives (RAP*)	428,5	SO	-	

Sources: RAP 2020 exécution et LFI 2021

LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

Les moyens en 2021



Source: PLF 2021 relatif au conseil d'état et autres juridictions administratives

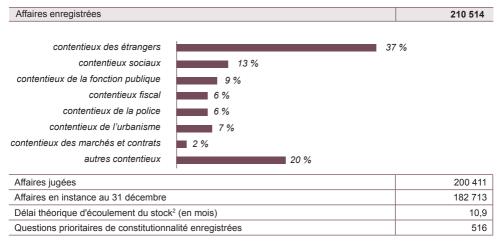
Admissions à l'aide juridictionnelle sur contentieux administratifs en 2020

	Nombre d'admissions	Montant (en milliers d'€)
Toutes juridictions administratives	94 030	36 860

Sources : Ministère de la justice/SG/SDSE, exploitation statistique du répertoire de l'aide juridictionnelle ; Sadjav/BAJ, Statistiques UNCA - Etats des trésoreries des CARPA

Activité des juridictions administratives en 20201

Activité des 42 tribunaux administratifs



Activité des 8 cours administratives d'appel

Affaires enregistrées			30 229
contentieux des étrangers contentieux fiscal contentieux de la fonction publique contentieux de l'urbanisme contentieux des marchés et contrats autres contentieux	10 % 9 % 9 % 15 %	54 %	
Affaires jugées			30 706
Affaires en instance au 31 décembre			30 455
Délai théorique d'écoulement du stock	² (en mois)		11,9
Questions prioritaires de constitutionna	alité enregistrées		645

Activité du Conseil d'Etat

Affaires enregistrées	10 034
contentieux de cassation contentieux de premier ressort autres contentieux 22 % 19 %	59 %
Affaires jugées	9 671
Affaires en instance au 31 décembre	5 861
Délai théorique d'écoulement du stock² (en mois)	7,3
Questions prioritaires de constitutionnalité enregistrées	219

- 1. Plusieurs requêtes fondées sur un même texte peuvent être regroupées en une seule affaire.
- 2. Egal au rapport entre le nombre d'affaires en cours et le nombre moyen d'affaires terminées par mois en 2020.

Source: Conseil d'État, rapport public 2021

Liste des sigles et abréviations

AEMO Action éducative en milieu ouvert

AJ Aide juridictionnelle

ARSE Assignation à résidence avec surveillance éléctronique

ARSEM Assignation à résidence sous surveillance électronique mobile

ASE Aide sociale à l'enfance CJ Contrôle judiciaire

CRPC Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité
DDSE Détention à domicile sous surveillance électronique

DPJJ Direction de la protection judirique de la jeunesse

ILS Infraction à la législation des stupéfiants

JE Juge des enfants JEX Juge de l'exécution

JLD Juge des libertés et de la détention

LC Liberté conditionnelle LFI Loi de finances initiale

LOLF Loi organique relative aux lois de finances

MJAGBF Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial

OPJ Officier de police judiciaire PIM Présentation immédiate

PJJ Protection judiciaire de la jeunesse

PSEM Placement sous surveillance électronique mobile

PV Procès-verbal

RAP Rapport annuel de performance
RLJ Redressement de liquidation judiciaire

SJ Surveillance judiciaire

SPIP Service pénitentiaire d'insertion et de probation

SSJ Suivi socio-judiciaire
TC Tribunal de commerce
TE Tribunal pour enfants

TGI Tribunal de grande instance

TI Tribunal d'instance
TIG Travail d'intérêt général
TJ Tribunal judiciaire

TMC Tribunal maritime de commerce

TMFPO Tentative de médiation familiale préalable obligatoire

M € million d'eurosso sans objetnd non disponiblenc non communiqué

Plus d'informations sur le site du ministère de la Justice

http://www.justice.gouv.fr

"CHIFFRES-CLÉS DE LA JUSTICE"

Brochure annuelle qui rassemble les principaux chiffres sur les moyens et l'activité de la justice

Disponible sur le site du ministère de la Justice : rubrique publications/statistiques http://www.justice.gouv.fr/budget-et-statistiques-10054/chiffres-cles-de-la-justice-10303/

"RÉFÉRENCES STATISTIQUES JUSTICE"

Un ouvrage de référence et de synthèse sur l'activité judiciaire de manière thématique et selon les juridictions civiles, commerciales, pénales et de mineurs.

Disponible sur le site du ministère de la Justice : rubrique publications/statistiques http://www.justice.gouv.fr/budget-et-statistiques-10054/references-statistiques-justice-12837/

"INFOSTAT JUSTICE"

Un thème analysé en quatre à huit pages de commentaires et tableaux simples, accessible à tous publics.

183.	Mesurer et comprendre la récidive des sortants de
	prison

- 182. Le traitement du contentieux de l'environnement
- 181. L'installation des notaires de la première carte (2016-2018)
- 180 Les auteurs d'infractions à la sécurité routière
- 179. La contrainte pénale : 6 377 peines prononcées en 5 ans et demi
- 178. Les injonctions de payer en 2019 : de la demande à l'opposition
- 177. Les victimes d'infractions pénales usagères des associations d'aide aux victimes en 2019

- 176. Le travail d'intérêt général de 1984 à 2018
- 175. L'adoption de l'enfant du conjoint en 2019
- 174. La composition pénale, une procédure qui demeure principalement réservée aux contentieux sans victimes
- Les infractions liées à la législation du travail entre 2014 et 2017
- 172. Les durées de traitement des affaires pénales en 2018
- 171. Les décisions d'ordonnance de protection prononcées en 2016

Disponible sur le site du ministère de la Justice : rubrique publications/statistiques http://www.justice.gouv.fr/budget-et-statistiques-10054/infostats-justice-10057/

Pour une publication imprimée, adresser votre demande à : Ministère de la justice, Sous-direction de la Statistique et des Études 13, place Vendôme - 75 042 Paris Cedex 01

Réalisation Nyl Communication - 09/20

